



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer
Service urbanisme et habitat

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
sur le projet de modifier le périmètre de protection
autour d'un édifice protégé au titre
des monuments historiques
sur la commune de SAINT GERAND

En exécution de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2013, et en application des dispositions du code du patrimoine, du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, il sera procédé du lundi 13 janvier 2014 au vendredi 14 février 2014 inclus à la mairie de SAINT GERAND à une enquête publique relative au projet présenté par monsieur le Directeur régional des affaires culturelles (service territorial de l'architecture et du patrimoine 31 rue Thiers à Vannes), en vue de modifier le périmètre de protection autour d'un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : calvaire de l'ancien cimetière.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de SAINT GERAND du 13 janvier 2014 au 14 février 2014 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux de la mairie. Le public intéressé pourra consigner sur le registre d'enquête ses observations éventuelles ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de SAINT GERAND.

Madame Anne-Marie CARLIER, directrice d'un site industriel en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Rennes. Elle siègera à la mairie de SAINT GERAND où elle recevra en personne le public, les :

Lundi 13 janvier 2014

Vendredi 14 février 2014

de 10h à 12h

de 14h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être téléchargés depuis le site Internet de la préfecture du Morbihan et seront déposés en mairie de SAINT GERAND ainsi qu'à la Direction départementale des territoires et de la mer (service urbanisme et habitat) pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.